

Mais qu'ils ne considèrent pas ce résultat comme le terme de leurs efforts ; qu'ils tâchent avec prudence, mais sans faiblesse, d'amener les associés de leur dizaine à la communion hebdomadaire d'abord, puis, si c'est possible, à la communion quotidienne (1). Il leur sera évidemment nécessaire de donner l'exemple et de prouver l'excellence de cette pratique par la transformation qu'elle opérera en eux. Si une zélatrice se montre plus douce, plus discrète, plus charitable, plus dévouée, depuis qu'elle s'approche chaque jour de la Sainte Table, elle attirera bien des âmes à sa suite par son exemple, qui aura encore plus d'autorité que ses paroles.

Voilà le nouveau champ d'action que le Saint-Père, que le Cœur de Jésus ouvre au zèle de tous ceux qui veulent hâter par l'Apostolat de la prière l'avènement du règne de Dieu. A nous de répondre à cet appel !

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les associés et zélateurs de l'Apostolat travaillent à propager l'amour de la sainte Eucharistie.

Résolution apostolique : Conseiller et pratiquer la Communion fréquente, même quotidienne, quand elle est possible.

L'action sociale catholique

Oa nous communique les extraits suivants d'une lettre dont l'importance n'échappera à personne :

« Il y a longtemps que je veux vous remercier de la bonne pensée que vous avez eue de m'envoyer le beau et réconfor-

(1) Nous sommes heureux de constater que, depuis de longues années déjà, la Notice officielle sur la Communion Réparatrice contient ces paroles qu'on pourrait croire postérieures au décret de 1906 : « Si le *minimum* du 3^{me} degré est une communion mensuelle ou même hebdomadaire, son esprit pousse à multiplier le plus possible ces communions. La communion *fréquente* et même *quotidienne*. . . , tel est le désir de la sainte Eglise, exprimé par le Concile de Trente. »